FVS/AMADE BURUNDI œuvre pour la protection des droits Fondamentaux des enfants du Burundi

F.V.S. /AMADE BURUNDI

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2008

Janvier 2009

La Famille pour Vaincre le SIDA/Association Burundaise des Amis de l'Enfance.
- 2, Avenue Rutana BP1797 Tél : (257)214621 Fax : 257 217545 E-mail : fvsamade@cbinf.com
Site web: www.fvs-amade.bi

TABLE DES MATIERES

Liste des abréviations ……4

RESUME EXECUTIF……..5

INTRODUCTION…….8

PRESENTATION DE FVS/AMADE BURUNDI……8

II. LES OBJECTIFS POUR L'ANNEE 2008 ……12

III. LES RESULTATS ATTENDUS POUR 2008……..12

IV. LES PROJETS EXECUTES AU COURS DE L'ANNEE 2008…… 13

V. TABLEAU SYNTHESE DES RESULTATS ATTEINTS EN 2008 ET REPARTITION GEOGRAPHIQUE PAR PROVINCE D'INTERVENTION…….14

VI. DESCRIPTION DES ACTIVITES REALISEES……....20

OBJECTIF 1 : AMELIORER L'ACCES A L'EDUCATION ET AU SOUTIEN PSYCHOSOCIAL DES OEV DANS LES PROVINCES DE BUJUMBURA MAIRIE, GITEGA, BURURI ET MAKAMBA. ……..20

1.1. Distribution du matériel scolaire et suivi scolaire des OEV…….20

1.2. Réhabilitation psychologique des enfants traumatisés…….21

1.3. Prise en charge des orphelins dans les centres de transit et réinsertion familiale…….22

1.4. Construction de logements sociaux pour OEV…….22

Les forces et opportunités…….23

Les faiblesses et obstacles……23

OBJECTIF 2: AMELIORER L'ACCES AUX SOINS DE SANTE ET AUX SERVICES DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA POUR LES OEV ET LEURS PARENTS INFECTES PAR LE VIH/SIDA DANS LES 4 PROVINCES D'INTERVENTION……....24

2.1. Prise en charge médicale des OEV…….24
2.2. Prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA……...25
2.3. Prévention du VIH/SIDA……25

Les forces et opportunités……26

Les faiblesses et obstacles……26

OBJECTIF 3 : RENFORCER LES CAPACITES ECONOMIQUES DES FAMILLES TUTRICES D'ORPHELINS ET DES ORPHELINS CHEFS DE MENAGE ……..…….27

3.1. Formation professionnelle des jeunes orphelins chefs de ménage……27
3.2. Soutien aux groupements de prise en charge des OEV pour la réalisation des AGR……29
Les forces et opportunités……..29

Les faiblesses et obstacles…….29

OBJECTIF 4 : PROTEGER ET DEFENDRE LES ENFANTS LESES DANS LEURS DROITS……..……30

4.1. Action de protection des droits des enfants…….30

4.2. Actions de défense des droits des enfants……30

Les forces et opportunités……...32

Les faiblesses et obstacles……...32

OBJECTIF 5 LES PROVINCES D'INTERVENTION….……...33

OBJECTIF 6 COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITES, ASSURER LE SUIVI ET L'EVALUATION ET RENFORCER LE PARTENARIAT AVEC LES AUTRES ACTEURS…… 33

VII. LECONS APPRISES……..34

VIII. PERSPECTIVES POUR 2009……...34

VIII. CONCLUSION……..34

.

Liste des abréviations

AGR	: Activités Génératrices de Revenus
AMADE	: Association Mondiale des Amis De l'Enfance
APE	: Association Parents Enseignants
ARV	: Anti Rétro Viral
CDV	: Conseil et Dépistage Volontaire
CNLS	: Conseil National de Lutte contre le Sida
CHUK	: Centre Hospitalo Universitaire de Kamenge
CPE	: Comité de Protection des Enfants
CRS	: Catholic Relief Service
CTB	: Coopération Technique Belge
FHI	: Family Health International
FVS	: Famille pour Vaincre le Sida
GIP ESTHER	: Groupement d'Intérêt Public – Ensemble pour une Solidarité Thérapeutique Hospitalière en Réseaux.
HPRC	: Hôpital Prince Régent Charles
NP	: Non Prévu
OEV	: Orphelins et autres Enfants Vulnérables
OCM	: Orphelin Chef de Ménage
PVVIH	: Personnes Vivant avec le VIH/SIDA
RCN	: Réseau des Citoyens Network (RCN justice et Démocratie)
SIDA	: Syndrome de l'Immuno Déficience Acquise
VIH	: Virus d'Immunodéficience Humaine

BILAN DES REALISATIONS DE FVS/AMADE BURUNDI PENDANT L'ANNEE 2008

RESUME EXECUTIF

I. RESULTATS OBTENUS

OBJECTIF 1 :

Améliorer l'accès à l'éducation et au soutien psychosocial des orphelins et autres enfants vulnérables dans les provinces de Bujumbura mairie, Gitega, Bururi et Makamba.

Résultats obtenus :

- **29. 654** orphelins et enfants vulnérables (OEV) ont bénéficié des kits scolaires annuels complets ;
- **18** Associations Parents Enseignants (APE) ont été créées dans les provinces de Bujumbura mairie et Gitega pour améliorer le suivi scolaire des OEV ;
- **877** enfants traumatisés ont bénéficié d'un accompagnement psychologique en vue de leur réhabilitation.
- **435** enseignants et directeurs d'école primaire ont été formés en matière d'appui psychosocial des enfants traumatisés dans le but d'assurer un accompagnement psychologique efficace de ces enfants.
- **220** OEV ont bénéficié d'une prise en charge alimentaire ;
- 186 orphelins ont été hébergés dans les centres de transit de Bujumbura et de Gitega où ils ont bénéficié d'un encadrement psychoaffectif pendant leur séjour;
- **233** enfants qui avaient été séparés de leurs familles pendant la guerre ou pour des raisons économiques ou autres ont retrouvé leurs familles d'origine ;
- **27** orphelins qui résidaient dans les centres de transit ont trouvé des familles d'accueil ;
- **556** logements pour orphelins ont été construits par la communauté mobilisée par FVS/AMADE et seulement **193** ont été appuyés par l'association en tôles et huisseries tandis que 363 autres sont en attente.

OBJECTIF 2:

Améliorer l'accès aux soins de santé et aux services de lutte contre le VIH/SIDA pour les OEV et leurs parents infectés par le VIH/SIDA dans les 4 provinces d'intervention.

Résultats obtenus :

- **20 983** OEV ont amélioré leur accès aux soins de santé ;
- **18 892** ont bénéficié d'une prise en charge médicale ;
- **94** structures sanitaires ont signé des conventions de partenariat avec FVS/AMADE Burundi pour faciliter la prise en charge médicale des enfants bénéficiaires.

- **974** personnes vivant avec le VIH/SIDA bénéficient d'une prise en charge médicale et psychosociale parmi lesquels **326** ont bénéficié d'un traitement aux ARV dans le site de FVS/AMADE de Bururi.
- Parmi les PVVIH pris en charge, **83** sont des enfants infectés et **77** parmi eux bénéficient d'un traitement aux ARV.
- **2879** ont bénéficié du dépistage volontaire du VIH
- **7021** femmes en consultations prénatales ont été sensibilisées sur la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant.
- **12** femmes séropositives enceintes ont été accompagnées dans le processus de la PTME et **6** parmi elles ont déjà accouché en milieu hospitalier.

OBJECTIF 3 :

Renforcer les capacités économiques des familles tutrices d'orphelins et des orphelins chefs de ménage.

Résultats obtenus

- **Au total, 2 406** OEV ont pu bénéficier de l'assistance socioéconomique à travers les groupements qui les prennent en charge ou leurs tuteurs soutenus pour réaliser des AGR. Il s'agit des **1 812** OEV assistés par les groupements, **337** assistés par les acquéreurs des micros crédits individuels et **257** bénéficiaires de la formation professionnelle.

Ainsi :

- **35** groupements de prise en charge des OEV comptant environ **700** membres ont bénéficié d'intrants d'agriculture et d'élevage. Ces groupements prennent en charge **1812** OEV.
- **85** tuteurs d'orphelins ont bénéficié de micro crédits pour réaliser des activités génératrices de revenus individuelles
- **257** jeunes orphelins chefs de ménage ont bénéficié d'une formation professionnelle parmi les quels **103** ont déjà terminé la formation, ils ont reçu des kits de production et exercent une activité économique.

OBJECTIF 4 :

Protéger et défendre les enfants lésés dans leurs droits

Résultats obtenus

- **16720** enfants non déclarés à la naissance ont été enregistrés et ils ont eu des extraits d'actes de naissances leur permettant d'accéder aux droits dont bénéficient les autres enfants au Burundi.
- Des conseils de famille ont été constitués pour **385** orphelins parmi ceux dont la situation était plus préoccupante que les autres et des tuteurs ont été officiellement désignés.
- **319** enfants ont obtenu la reconnaissance de paternité grâce à l'intervention de FVS/AMADE Burundi.
- **1372** OEV ont vu leurs litiges réglés grâce à l'intervention des CPE, des assistants juridiques et des Avocats engagés par FVS/AMADE Burundi.
- **1260** cas de litiges impliquant des OEV sont en cours de traitement.
- Des comités de protection de l'enfant (CPE) comprenant **3080** membres ont été crées et oeuvrent quotidiennement pour la protection et la défense des droits des enfants dans les provinces de Bujumbura mairie, Gitega, Bururi et Makamba.
- **916** membres des CPE ont bénéficié d'une formation sur les notions du droit de l'enfant pour être à la hauteur de leur mission.

OBJECTIF 5 :

Plaidoyer en faveur des enfants

Résultats obtenus

- Des actions de plaidoyer pour améliorer l'accès à l'éducation des OEV et en faveur de l'inscription des enfants non déclarés à la naissance ont été réalisées et les résultats sont positifs car les décideurs s'impliquent davantage.
- Un partenariat a été organisé avec la radio Isanganiro avec laquelle FVS/AMADE organise des émissions hebdomadaires sur différentes questions concernant les OEV.
- Un réseau de plaidoyer pour les enfants dénommé «**Ni Abacu** » a été crée en collaboration avec d'autres intervenants.

OBJECTIF 6 :

Coordonner l'ensemble des activités, assurer le suivi et l'évaluation et renforcer le partenariat avec les autres acteurs

Résultats obtenus :

- Toutes les activités prévues ont été réalisées dans les délais à l'exception d'un projet qui a connu un retard dans le déblocage des fonds par le bailleur.
- Des rapports mensuels, trimestriels et annuels pour chaque projet et pour l'ensemble de l'association ont été rédigés.
- Des réunions mensuelles et trimestrielles sont tenues avec les relais communautaires.
- Un audit organisationnel a été organisé par un consultant externe dont les recommandations ont abouti au changement de l'organigramme de l'association pour mieux renforcer le service financier, le service chargé de la logistique et celui des ressources humaines.
- L'audit financier pour l'exercice 2007 a eu lieu et les recommandations ont abouti à la création d'un plan comptable unique pour l'ensemble des projets tout en respectant les directives des bailleurs. Le paramétrage du logiciel de comptabilité habituellement utilisé a été refait en conséquence.
- Le programme Nzokira mis en œuvre par un de nos bailleurs a organisé une évaluation technique externe et un audit financier dont les recommandations nous ont permis d'améliorer nos prestations. Il en est de même pour la fondation Arcanum dont les audits sont trimestriels.

II. LES RESSOURCES

Les Ressources humaines : 104 salariés et plus de 9.610 bénévoles

Les Ressources financières :

Le budget mobilisé en 2008 : **2.169.938.755 Fbu** soit aux environs de **1.400.000 Euros**.
Le budget utilisé en 2008 : **1.862.508.222 Fbu** soit aux environs de **1.200.000 Euros.**
9 projets ont été réalisés en 2008 grâce à la contribution des bailleurs suivants : Le consortium CRS et Care sur financement de DFID, le Royaume de Belgique, La principauté de Monaco, Family Health International sur financement de USAID, Trocaire Irlande, CNLS,GIP ESTHER,Fondation Arcanum,Union Européenne.

INTRODUCTION

I. PRESENTATION DE FVS/AMADE BURUNDI

La FVS-AMADE Burundi est le résultat de l'union entre les associations FVS et AMADE Burundi.

Explication des sigles

- ✓ **FVS :** la Famille pour Vaincre le SIDA ; association sans but lucratif de droit burundais agréée par l'ordonnance ministérielle n°205.01/6/8 du 31 décembre 1992
- ✓ **AMADE BURUNDI :** « Association Burundaise des Amis de l'Enfance » ; Association sans but Lucratif de droit burundais agréée par l'ordonnance ministérielle N°530/074 du 06/03/1996.

La mission

La mission principale de FVS/AMADE Burundi d'œuvrer pour la protection des droits fondamentaux des orphelins et autres enfants vulnérables, pour l'épanouissement intégral et harmonieux de leur personnalité sans distinction ethnique, régionale, politique, religieuse, du genre ou autre.

La vision

La vision des membres de FVS/AMADE Burundi est celle d'une société burundaise puisse garantir et préserver les droits des enfants tels qu'ils sont prévus par la constitution du Burundi et par les conventions internationales que le pays a ratifiées.

Les principes fondamentaux de l'Association

- Le respect de la dignité des bénéficiaires
- L'autonomisation des bénéficiaires
- La pérennité de l'action
- La cohésion de l'équipe de travail

Effectif des bénéficiaires par province en 2008

Province d'intervention	Effectif des bénéficiaires
BUJUMBURA MAIRIE	5 300
GITEGA	8 750
BURURI	15 000
MAKAMBA	8 000
TOTAL	**37 050**

EVOLUTION DES BENEFICIAIRES.

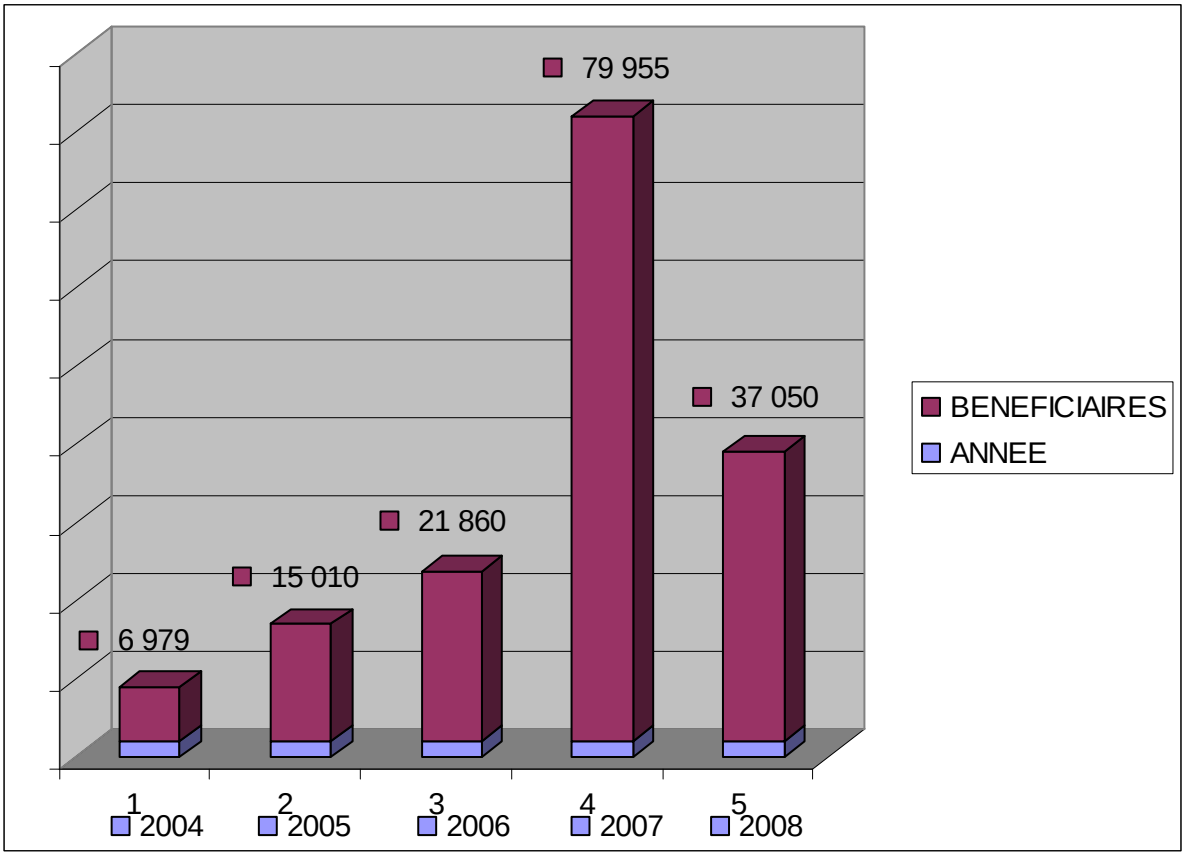

NB : 2007 était une année spéciale car l'Unicef a mis à la disposition de FVS/AMADE BURUNDI un grand lot de matériel scolaire à distribuer. L'identification des OEV bénéficiaires a été faite en collaboration avec le CNLS et nous avons ainsi donné à d'autres enfants vulnérables qui n'étaient pas nécessairement dans notre base des données.

Les provinces d'intervention

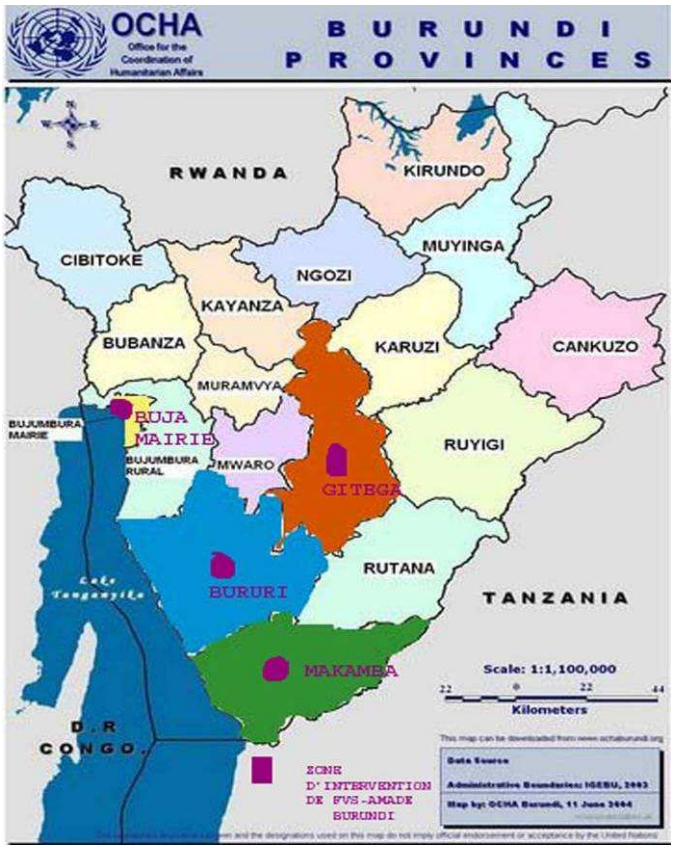

La FVS-AMADE Burundi intervient dans 4 provinces à savoir :
Bujumbura Mairie,
Gitega,
Bururi et
Makamba où elle a ouvert des antennes provinciales afin de rapprocher les services aux bénéficiaires.
En dehors de ces quatre provinces, la FVS/AMADE Burundi cherche des partenaires auprès desquels l'association réfère les enfants qui ont besoin des services.

Le Système de travail

Dans le but de rapprocher les services aux bénéficiaires, l'association FVS / AMADE Burundi a décentralisé ses services par la création des antennes provinciales et des comités communaux et zonaux. L'association dispose également d'un vaste réseau de relais communautaires mis en place sur toutes le collines et dans tous les quartiers de sa zone d'intervention

Structures communautaires mises en place et répartition géographique par province

Types de relais communautaires	**Bujumbura Mairie**	**Gitega**	**Bururi**	**Makamba**	**Total**
Membres des Comités de protection des droits des orphelins et enfants vulnérables	275	1080	1000	725	**3 080**
Intervenants en matière d'appui psychosocial aux enfants traumatisés	113	316	474	160	**1 063**
Intervenants dans les soins à domicile des enfants et autres PVVS	15	196	196	157	**564**
Animateurs communautaires et pairs éducateurs de lutte contre le VIH/SIDA	150	322	277	160	**909**
Sous total 1	553	1914	1947	1202	**5 616**
Groupements de prise en charge des orphelins et autres enfants vulnérables (20 membres par groupement en moyenne ; ce qui fait environs **3.420** membres au total)	17	80	54	20	**171**
Associations parents enseignants : APE (20 membres par APE en moyenne ; ce qui fait environ **560** membres au total)	10	18	0	0	**28**
Membres effectifs					**24**
TOTAL GENERAL					**9.610**

II. LES OBJECTIFS POUR L'ANNEE 2008

Les interventions de FVS/AMADE Burundi pour l'année 2008 visaient à **améliorer les conditions de vie des orphelins et autres enfants vulnérables dans les provinces de Bujumbura mairie, Gitega, Bururi et Makamba.** Pour atteindre cet objectif global, 4 objectifs spécifiques ont été poursuivis à savoir :

Objectif 1 : Améliorer l'accès à l'éducation et au soutien psychosocial pour les OEV dans les 4 provinces d'intervention.

Objectif 2 : Améliorer l'accès aux soins de santé et aux services de lutte contre le VIH/SIDA pour les OEV et leurs parents infectés par le VIH/SIDA dans les 4 provinces d'intervention.

Objectif 3 : Renforcer les capacités économiques des familles tutrices d'orphelins et des orphelins chefs de ménage.

Objectif 4 : Protéger et défendre les enfants lésés dans leurs droits.

III. LES RESULTATS ATTENDUS POUR 2008

Résultat n°1 : **37 050** OEV[1] ont amélioré l'accès à l'éducation et au soutien psychosocial

Résultat n°2 : **37 050** OEV ont amélioré l'accès aux soins de santé et aux services de lutte contre le VIH/SIDA à travers un ensemble de soins.

Résultat n° 3 : **4 890 OCM et familles tutrices d'orphelins ont accès à un revenu leur permettant de subvenir aux besoins de subsistance**

Résultat n°4 : La capacité de la communauté pour la protection des droits et soutenir les OEV sur le long terme est augmentée et plus de **7 500** OEV ont leur droits protégés par la communauté.

[1] OEV : orphelins et enfants vulnérables

IV. LES PROJETS EXECUTES AU COURS DE L'ANNEE 2008

Titre du projet	Bailleur	Durée du projet
Intégration sociale des OEV dans les provinces Bujumbura Mairie et Gitega. Phase 2	CRS-CARE	Mars 2008- Juin 2009
Prise en charge communautaire des orphelins du SIDA et protection de leurs droits	Ambassade de Belgique	Février 2007- Février 2009
Réduction de l'impact du VIH/SIDA chez les orphelins	Family Health International	Octobre 2007- 30 Septembre 2008
Réhabilitation psychologique des enfants traumatisés.	TROCAIRE	Mai 2007- Avril 2009
Prise en charge des enfants infectés ou affectés par le VIH.	CNLS	Août 2007-Juillet 2008
Renforcement de la collaboration entre structures associatives et hospitalières pour une meilleure prise en charge des personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA	GIP ESTHER	Janvier 2008 - Décembre 2008
Soins et soutien communautaire aux OEV	Fondation ARCANUM	Janvier 2008- Janvier 2009
Prise en charge communautaire des OEV	MONACO	Avril 2008 - Avril 2010
Protection et défense des droits des OEV par les communautés de base.	UNION EUROPEENNE	Novembre 2007- Novembre 2008

TABLEAU SYNTHESE DES RESULTATS ATTEINTS EN 2008 ET REPARTITION GEOGRAPHIQUE PAR PROVINCE D'INTERVENTION

AXE I : EDUCATION ET SOUTIEN PSYCHOSOCIAL								
Objectif spécifique 1: Améliorer l'accès à l'éducation et au soutien psychosocial des OEV.								
Résultat attendu n°1: 37 050 OEV ont amélioré leur accès à l'éducation et au soutien psychosocial								
ACTIVITES	**INDICATEURS**	**RESULTATS ANNUELS ATTENDUS**	**RESULTATS ANNUELS ATTEINTS**	**BUJUMBURA MAIRIE**	**GITEGA**	**BURURI**	**MAKAMBA**	**Taux de réalisation**
1.1. Faciliter l'accès à l'éducation des OEV								
1.1.1. Octroi du matériel scolaire et uniformes (kit annuel complet)	Nombre d'OEV ayant reçu des kits scolaires	**24 365**	**29 654**	4 175	8 362	13 214	3 903	**121,7%**
1.1.2. Appareillage des enfants handicapés pour faciliter accès à l'école	Nombre d'enfants handicapés ayant bénéficié d'appareillage ou correction chirurgicale en vue de leur faciliter le déplacement pour leur scolarisation	**25**	**6**	6	0	0	0	**24%**
1.1.3. création des associations parents enseignants (APE) pour un meilleur suivi scolaire des OEV	Nombre d'APE formées	**18**	**18**	8	10	0	0	**100%**
1.2. prise en charge des OEV dans les centres d'accueil et réinsertion familiale	Nombre d'enfants hébergés dans les centres d'accueil	**56**	**67**	39	28	0	0	**119,6%**
1.2.1. hébergement et prise en charge alimentaire	Nombre d'OEV hébergés temporairement pour avoir des soins médicaux spécialisés	**168**	**119**	84	35	0	0	**70,8%**
	Nombre d'OEV ayant bénéficié d'une prise en charge alimentaire dans les cantines humanitaires	**240**	**220**	185	35	0	0	**91,7%**
1.2.2. réinsertion familiale	Nombre d'enfants qui sont passés des centres de transit vers les familles d'accueil	**57**	**27**	18	9	0	0	**47,4%**
	Nombre d'enfants réinsérés de la communauté vers leurs familles d'origine	**192**	**233**	128	105	0	0	**121.3%**
1.2.3. construction de logements sociaux pour OEV en collaboration avec la	Nombre de logements pour OEV construits par la communauté mobilisée par FVS/AMADE	**774**	**556**	117	143	170	126	**71,8%**

communauté	Nombre de logements sociaux dont les frais de couverture et les huisseries ont été pris en charge	**273**	**193**	9	24	106	54	**70,7%**
1.3. *Assistance psychosociale*								
1.3.1. Formation des enseignants en matière d'appui psychosocial aux enfants traumatisés	Nombre d'enseignants formés	**301**	**435**	0	80	275	80	**144,5%**
1.3.2. Identification et accompagnement psychologique des OEV traumatisés en vue de leur réhabilitation	Nombre d'enfants traumatisés identifiés et qui bénéficient d'un accompagnement psychologique	**870**	**877**	311	253	129	184	**100,8%**
1.3.3. Organisation des groupes de paroles pour renforcement et soutien mutuel des OCM	Nombre d'OCM ayant participé à des groupes de parole organisés à leur intention	**470**	**330**	252	45	33	0	**70,2%**
AXE II: SANTE ET PREVENTION DU VIH SIDA								
Objectif spécifique 2: Améliorer l'accès aux soins de santé et aux services de lutte contre le VIH/SIDA pour 37 050 OEV								
Résultat attendu n°2.1.: 37 050 OEV ont amélioré l'accès aux soins de santé et aux services de lutte contre le VIH/SIDA								
2.1. Prise en charge médicale des OEV								
2.1.1. Octroi des carnets de santé aux OEV bénéficiaires	Nombre d'OEV ayant reçu des carnets de santé	**37 050**	**20 983**	4 200	8 718	0	8 065	**56,6%**
2.1.2. Prise en charge des soins de santé ordinaires	Nombre d'OEV ayant bénéficié d'une prise en charge des soins médicaux ordinaires		**17 226**	4 829	999	8 525	2 873	
2.1.3. Prise en charge des soins spécialisés (opérations, examens spéciaux, hospitalisations etc)	Nombre d'OEV pris en charge pour autres soins spécialisés		**273**	102	31	76	64	
2.1.4. Prise en charge des frais pour des soins ophtalmiques	Nombre d'OEV pris en charge pour des soins ophtalmiques		**1 321**	485	147	492	197	
2.1.5. Prise en charge des frais des soins neuro psychiatriques	Nombre d'OEV pris en charge pour des soins psychiatriques		**72**	36	18	2	16	
2.1.6. Examens médicaux	Nombre d'OEV ayant bénéficié des examens médicaux au laboratoire de l'association ()		**3 225**	0	0	3 225	0	
	Nombre total d'OEV ayant bénéficié d'une prise en charge	**37 050**	**18 892**	5452	1195	9 095	3150	**51%**

	médicale							
2.2. Collaboration avec les structures sanitaires pour faciliter l'accès aux soins de santé des OEV	Nombre de centres de santé avec lesquels une convention a été signée	**73**	**72**	9	16	20	27	**98,6%**
	Nombre d'hôpitaux avec lesquels une convention a été signée	**16**	**16**	7	3	4	2	**100%**
	Nombre de pharmacies avec lesquels une convention a été signée	**9**	**6**	3	0	2	1	**66,7%**
2. 3. Prise en charge médicale des enfants et autres personnes infectées par le VIH/SIDA								
2.3.1. Prophylaxie au bactrim	Nombre de PVVIH sous prophylaxie au Bactrim	**1185**	**990**	43	20	759	168	**83,5%**
2.3.2. Traitement aux ARV	Nombre de PVVIH sous traitement aux ARV	**370**	**326**	19	14	252	41	**88,1%**
	Nombre total d'enfants infectés par le VIH suivis par FVS/AMADE	**100**	**83**	19	14	41	9	**83%**
	Nombre d'enfants infectés sous prophylaxie au bactrim	**100**	**83**	19	14	41	9	**83%**
	Nombre d'enfants infectés traités aux ARV	**80**	**77**	19	8	41	9	**96,2%**
2.3.3. Suivi biologique des PVVIH et bilan pré thérapeutique	Nombre de PVVIH ayant bénéficié d'examens de laboratoire		325	0	0	325	0	
2.4. Prise en charge psychosociale des PVVIH								
2.4.1. Formation des intervenants dans les soins à domicile pour les PVVIH	Nombre d'intervenants en soins à domicile formés	**480**	**375**	0	156	139	80	**78,1%**
2.4.2. Suivi à domicile des PVIH	Nombre de PVVIH suivis par l'association	**1200**	**974**	45	25	759	145	**81,2%**
2.4.3. Soutien nutritionnel aux PVVIH	Nombre d'OEV sous traitement ARV recevant un support nutritionnel	**45**	**37**	23	14	0	0	**82,2%**
	Nombre de PVVIH / personnes démunies hospitalisés bénéficiant d'une prise en charge alimentaire	**900**	**421**	421	0	0	0	**46,8%**
2.4.4. Organisation des groupes de paroles pour les personnes sous ARV	Nombre de PVVIH ayant participé dans les groupes de parole organisé par catégorie	**545**	**341**	39	26	276	0	**62,6%**

	(adolescents et adultes séparément)							
2.5. Sensibilisation pour la prévention du VIH/SIDA								
2.5.1. Sensibilisation de la population en général pour la prévention du VIH/SIDA par le personnel et les pairs éducateurs	Nombre de pairs éducateurs/animateurs communautaires formés sur le VIH/SIDA	**300**	**339**	60	160	40	40	**113%**
	Nombre de personnes ayant participé aux séances de sensibilisation sur le VIH/SIDA	**52 900**	**46 885**	410	2 154	457	1 006	**70,6%**
2.5.2 Sensibilisation des femmes enceintes séropositives pour la PTME	Nombre de séances de sensibilisation organisées pour la PTME	**648**	**359**	0	0	315	44	**55,4%**
	Nombre de femmes enceintes ayant participé aux séances de sensibilisation pour la PTME	**3 440**	**7 201**	0	0	6 140	1 061	**209,3%**
2.5.3. dépistage volontaire du VIH	Nombre de personnes ayant bénéficié du dépistage volontaire du VIH/SIDA dans les CDV de l'association.	**2 460**	**2 879**	104	0	1 894	881	**117%**
AXE III : RENFORCEMENT ECONOMIQUE DES FAMILLES TUTRICES ET DES ORPHELINS CHEFS DE MENAGE								
Objectif spécifique 3: Augmenter l'autosuffisance économique des familles tutrices et OCM								
Résultat n°3: 4 670 OCM et familles tutrices d'orp helins ont amélioré leur revenu								
3.1: Formation professionnelle des jeunes orphelins chefs de ménage orphelins								
3.1.1 fomation professionnelle des OCM	Nombre total d'OEV inscrits pour la formation/apprentissage professionnelle	**394**	**257**	175	49	6	27	**65,2%**
3.1.2. Octroi des kits de démarrage d'une activité de production	Nombre d'OEV ayant terminé la formation et qui ont reçu un kit de démarrage d'une activité de production	**394**	**103**	103	0	0	0	**26,1%**
3.2. Appui aux familles tutrices pour la réalisation d'activités génératrices de								

revenus								
3.2.1. Octroi d'intrants d'agriculture et d'élevage aux groupements de prise en charge des OEV	Nombre de groupements ayant bénéficié d'intrants d'agriculture et élevage.	**54**	**35**	12	18	0	5	**64,8%**
3.2.2. Faciliter l'accès des tuteurs d'OEV aux micro crédits par le dépôt d'un fond de garantie	Nombre de tuteurs ayant bénéficié des AGRs individuelles à travers le micro crédit	**192**	**139**	27	0	0	112	**72,3%**
AXE IV : PROTECTION DES DROITS DES ENFANTS								
Objectif spécifique N°4: Protéger et défendre les enfants lésés dans leurs droits								
Résultat n°4: Les droits de 7500 OEV sont protégés et défendus								
4.1. Actions de protection des droits des enfants								
4.1.1. Déclarations tardives des naissances	Nombre d'enfants enregistrés à l'état civil	**2000**	**16 679**	1 801	14 057	821	0	**833,9%**
4.1.2. Faciliter la légalisation des mariages des parents	Nombres d'OEV dont les parents ont régularisé les mariages	**159**	**296**	0	227	38	31	**186,2%**
4.1.3. Constitution des conseils de familles et désignation des tuteurs d'orphelins	Nombre d'OEV pour lesquels des conseils de familles ont été constitués et des tuteurs désignés	**142**	**385**	4	251	57	73	**271,1%**
4.1.4. Enregistrement des terres et autres biens des OEV	Nombre d' OEV pour lesquels des terres/biens ont été enregistrés au département des titres fonciers ou à la commune	**40**	**44**	5	8	17	14	**110%**
4.1.5. Actions en recherche de paternité	Nombre d'enfants naturels ayant obtenu la reconnaissance de paternité.	**63**	**319**	4	228	9	78	**506,3%**
4.2. Actions de défense des droits des enfants								
4.2.1. Règlement à l'amiable des conflits impliquant les OEV	Nombre d'enfants dont les litiges ont été réglés à l'amiable par les CPE	**2 570**	**799**	48	381	167	203	**31,1%**
	Nombre d'enfants dont les litiges ont été réglés à l'amiable par les Assistants juridiques	**161**	**379**	19	337	11	12	**235,4%**
4.2.2. Assistance juridique des OEV auprès des tribunaux	Nombre de cas de litiges réglés par voie des tribunaux grâce CPE	**590**	**116**	11	73	17	15	**19,7%**
	Nombre de cas de litiges réglés par voie des tribunaux grâce à l'Avocat	**13**	**8**	4	0	3	1	**61,5%**
4.2.3. Suivi des dossiers en	Nombre de cas de litiges /en	**1177**	**725**	17	425	263	20	**61,6%**

cours de traitement	cours de traitement par CPE							
	Nombre de cas de litiges /en cours de traitement par les Assistants juridiques	**185**	**507**	15	441	14	37	**274%**
	Nombre de cas de litiges /en cours de traitement par les Avocats	**21**	**28**	4	12	9	3	**133,3%**
4.3. Renforcement des capacités de la communauté pour la protection des droits des enfants sur le long terme								
4.3.1. Mise en place et renforcement des capacités des CPE	Nombre de CPE déjà en place	**2 680**	**3 080**	57	1 080	1000	725	**114,9%**
	Nombre de membres des CPE et OCM formés en protection des droits	**580**	**916**	260	359	97	200	**157,9%**
	Nombre de séances de diffusion des textes de loi et bonnes pratiques qui protègent les enfants	**26**	**63**	11	28	12	12	**242,3%**
	Nombre de membres des CPE encadrés dans la diffusion des textes de lois	**1 320**	**4 353**	341	1 936	1 356	720	**329,8%**
4.4. Mobilisation des acteurs sociopolitiques pour la protection des droits des OEV								
4.4.1. Actions de plaidoyer en faveur des OEV	Nombre d'actions de plaidoyer réalisées	**7**	**6**	2	2	2	2	**85,7%**
	Nombre d'acteurs socio politiques mobilisés	**1 644**	**1 588**	110	228	480	770	**96,6%**
4.4.2. Edition du journal *"Umwana si uw'umwe"* pour la promotion des droits de l'enfant	Nombre de numéros du journal de plaidoyer « Umwana si uw'umwe » édité	**4**	**3**	3	0	0	0	**75%**
4.4.2. Emission hebdomadaire *"Umwana si uw'umwe"à la radio Isanganiro*	Nombre d'émission	2 diffusions hebdomadaires à partir de juin 2008						

VI. DESCRIPTION DES ACTIVITES REALISEES

OBJECTIF 1 :

Améliorer l'accès à l'éducation et au soutien psychosocial des orphelins et autres enfants vulnérables dans les provinces de Bujumbura mairie, Gitega, Bururi et Makamba.

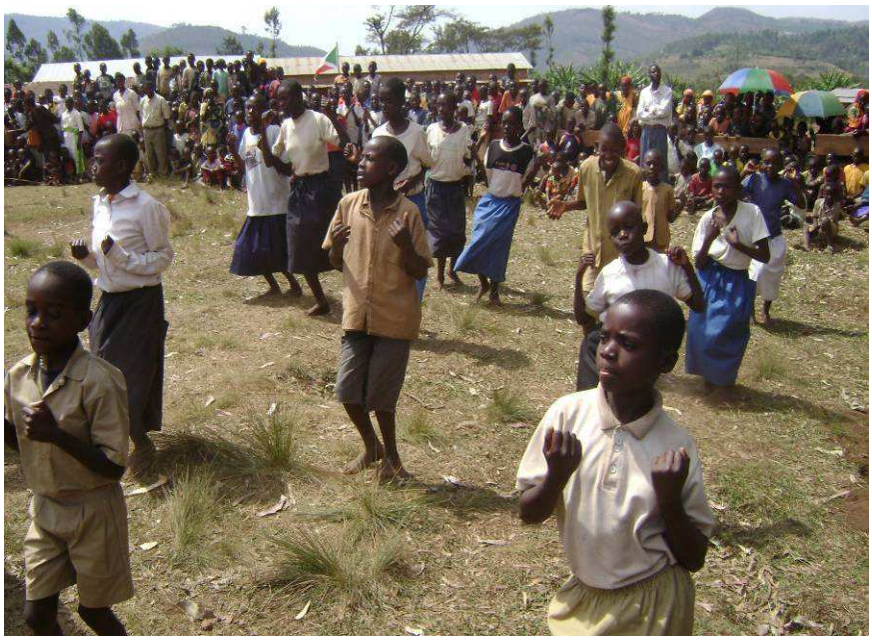

Les activités de la journée culturelle à l'occasion de la semaine dédiée à l'Education en Commune Gishubi.
Ces activités constituent une stratégie de sensibilisation et de mobilisation de la communauté pour la scolarisation des OEV

1.1. Distribution du matériel scolaire et suivi scolaire des OEV

Malgré la suppression des frais scolaires à l'enseignement primaire depuis 2005 ; il y a encore beaucoup de travail à faire pour lever les obstacles à l'enseignement pour les orphelins et autres enfants vulnérables.
La FVS/AMADE Burundi distribue alors du matériel scolaire aux OEV et implique les enseignants et les parents dans leur suivi scolaire à travers la création des associations parents enseignants. En plus de cala, des séances de sensibilisation pour l'éducation sont régulièrement organisées.
C'est ainsi que **29. 654** orphelins et enfants vulnérables (OEV) ont bénéficié des kits scolaires annuels complets et que 18 Associations Parents Enseignants (APE) ont été créées dans les provinces de Bujumbura mairie et Gitega pour améliorer le suivi scolaire des OEV ;

Les OEV de la commune Mutaho zone Rwisabi après la réception du matériel scolaire

EVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS BENEFICIAIRES EN MATERIEL SCOLAIRE.

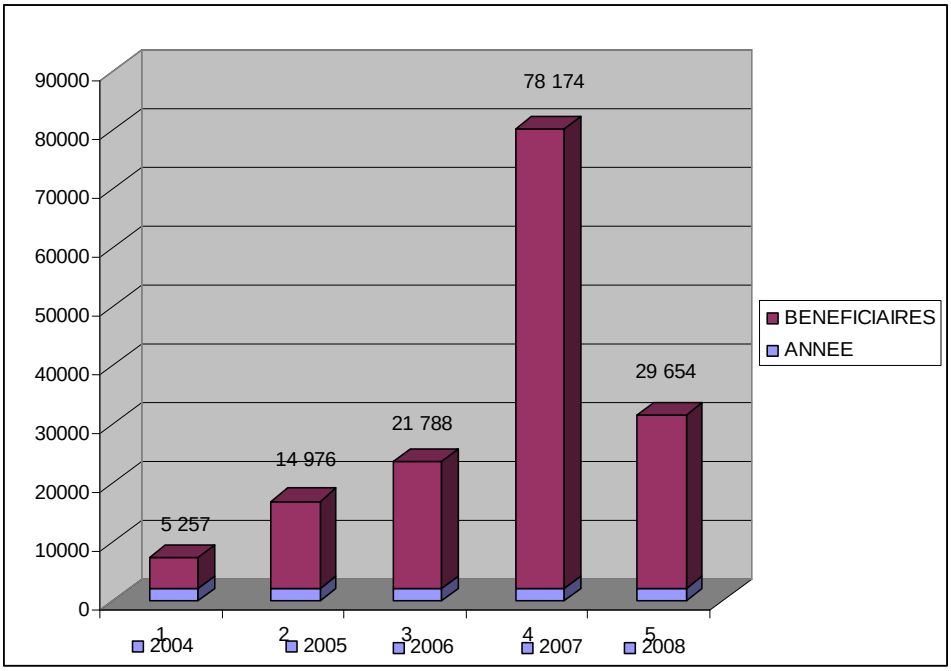

1.2. Réhabilitation psychologique des enfants traumatisés

Avec la situation de guerre et la perte des parents liée au VIH/SIDA, beaucoup de cas de traumatisme psychologique ont été observés parmi les OEV. C'est ainsi qu'un programme de réhabilitation psychologique des enfants traumatisés a été initié depuis quelques années. Ce programme est réalisé avec la collaboration des enseignants d'écoles primaires qu'on forme pour être capables d'identifier les cas, de traiter les cas légers et de référer les cas compliqués dans des centres spécialisés.

C'est ainsi que **877** enfants traumatisés ont bénéficié d'un accompagnement psychologique en vue de leur réhabilitation et que **435** enseignants et directeurs d'école primaire ont été formés en matière d'appui psychosocial des enfants traumatisés dans le but d'assurer un accompagnement psychologique efficace de ces enfants.

1.3. Prise en charge des orphelins dans les centres de transit et réinsertion familiale

Dans le but de protéger les enfants qui se retrouvent sans protection familiale après le décès de leur dernier parent, la FVS/AMADE Burundi a ouvert 2 centres de transit avec des cantines humanitaires dans les villes de Bujumbura et Gitega. Cependant, les enfants ne sont accueillis dans ces centres que de manière temporaire, en attendant de faire les contacts nécessaires pour une réinsertion familiale.
Avec la collaboration des structures communautaires, certains enfants qui avaient été séparés des parents pendant la fuite des massacres, pour des raisons économiques ou autres ont pu retrouver leurs familles d'origine. Notons que ces enfants avaient été accueillis par des familles qui avaient eu simplement pitié d'eux sans pour autant les connaître. La FVS/AMADE Burundi a pris en charge les frais nécessaires pour faire les contacts ainsi que les frais de transport de ces enfants vers leurs familles d'origine.
C'est ainsi que **220** OEV ont bénéficié d'une prise en charge alimentaire ; **186** orphelins ont été hébergés dans les centres de transit de Bujumbura et de Gitega où ils ont bénéficié d'un encadrement psychoaffectif pendant leur séjour; **233** enfants qui avaient été séparés de leurs familles pendant la guerre ou pour des raisons économiques ou autres ont retrouvé leurs familles d'origine ; **27** orphelins qui résidaient dans les centres de transit ont trouvé des familles d'accueil ;

Séance de destressing selon la technique dénommée CAPACITAR. Les enfants du centre de transit de Rohero à Bujumbura avec Mme Caritas Habonimana, représentante légale adjointe.

1.4. Construction de logements sociaux pour OEV

Avec la réinsertion familiale, il est souvent nécessaire de réunifier une fratrie qui était dispersée dans plusieurs familles et parfois même dans des centres d'accueil différents. Comme on se retrouve souvent dans des situations où la famille n'a pas de logement, la FVS/AMADE Burundi mobilise la communauté à travers les relais communautaires pour pouvoir construire des

logements aux orphelins. Notons qu'il s'agit de logements de même standing que ceux des autres membres de la communauté burundaise.
A son tour ; la FVS/AMADE essaye de mobiliser les ressources pour la toiture et les huisseries de ces logements.

C'est ainsi que 556 logements pour orphelins ont été construits par la communauté mobilisée par FVS/AMADE et seulement 193 ont été appuyés par l'association en tôles et huisseries. Ce qui fait qu'il y a encore 363 autres en attente suite au manque de ressources.

Une délégation de Monaco visite une fratrie pour laquelle FVS/AMADE Burundi a octroyé des tôles à Kigwena en province de Bururi.

Les forces et opportunités

- La distribution du matériel scolaire aux orphelins et autres enfants vulnérables est l'une des principales activités de FVS/AMADE Burundi depuis 1992. L'identification des enfants les plus nécessiteux à soutenir et la distribution sont facilités par la présence d'un vaste réseau de structures communautaires solidement implanté sur toutes les collines et dans tous les quartiers des provinces d'intervention.
- La force de l'association réside aussi dans le fait que le matériel scolaire est directement remis aux enfants bénéficiaires, évitant ainsi des intermédiaires pouvant être à l'origine de détournement. La mise en place des associations parents enseignants dans les écoles a amélioré le suivi scolaire des orphelins et autres enfants vulnérables scolarisés ainsi que la qualité de l'enseignement à travers l'amélioration des infrastructures scolaires.

Les faiblesses et obstacles

- Malgré les efforts déployés depuis des années, il y a encore quelques enfants résident dans les centres de transit dont les origines ne sont pas encore connues. Il s'agit des enfants retrouvés sur les frontières pendant la période de guerre. Leur réinsertion familiale est difficile alors que l'association a des difficultés à trouver des bailleurs qui financent le séjour des enfants dans les centres de transit.
- On a des difficultés à trouver des familles d'accueil pour les enfants infectés par le VIH/SIDA.
- La fabrication des appareillages pour enfants handicapés a pris beaucoup plus de temps que prévu et n'a pas pu servir le nombre d'enfants prévus.

OBJECTIF 2:

Améliorer l'accès aux soins de santé et aux services de lutte contre le VIH/SIDA pour les OEV et leurs parents infectés par le VIH/SIDA

2.1. Prise en charge médicale des OEV

Dans le but de faciliter l'accès aux soins de santé des OEV, la FVS/AMADE donne des carnets de santé à ses bénéficiaires. Le carnet porte une photo et facilite l'identification de l'enfant quand il se présente au centre de santé ou à l'hôpital. Il tient lieu de bon de commande.
La FVS/AMADE Burundi signe des conventions de partenariat avec les centres de santé et les hôpitaux de sa zone d'intervention pour donner aux OEV l'opportunité d'avoir des soins de proximité.
A la fin de chaque mois, les structures sanitaires avec lesquelles des conventions ont été signées présentent les factures des soins médicaux dispensés aux bénéficiaires pour payement.
C'est ainsi que **20 983** OEV ont reçu des carnets de soins de santé et que **18 892** OEV qui sont tombés malades ont bénéficié d'une prise en charge médicale ; **94** structures sanitaires ont signé des conventions de partenariat avec FVS/AMADE Burundi pour faciliter la prise en charge médicale des enfants bénéficiaires. Il s'agit de **72** centres de santé, **16** hôpitaux publics et privés ainsi que 6 pharmacies.

Il convient de signaler quelques cas spéciaux notamment **1 321** cas de maladies des yeux et **72** cas psychiatriques qui ont été transférés à Bujumbura pour des soins non disponibles dans les provinces. Soulignons que nous avons connu une forte demande des soins ophtalmiques alors que le budget y relatif était limité.
Les **273** autres cas concernent les opérations, les examens spéciaux et les hospitalisations.
Dans l'optique de renforcer les activités médicales au centre socio médical de FVS-AMADE Burundi à Bururi, ce centre a bénéficié d'un équipement de laboratoire supplémentaire avec le soutient de la Principauté de Monaco.

EVOLUTION DU NOMBRE D'OEV BENEFICIAIRES D'UNE PRISE EN CHARGE MEDICALE.

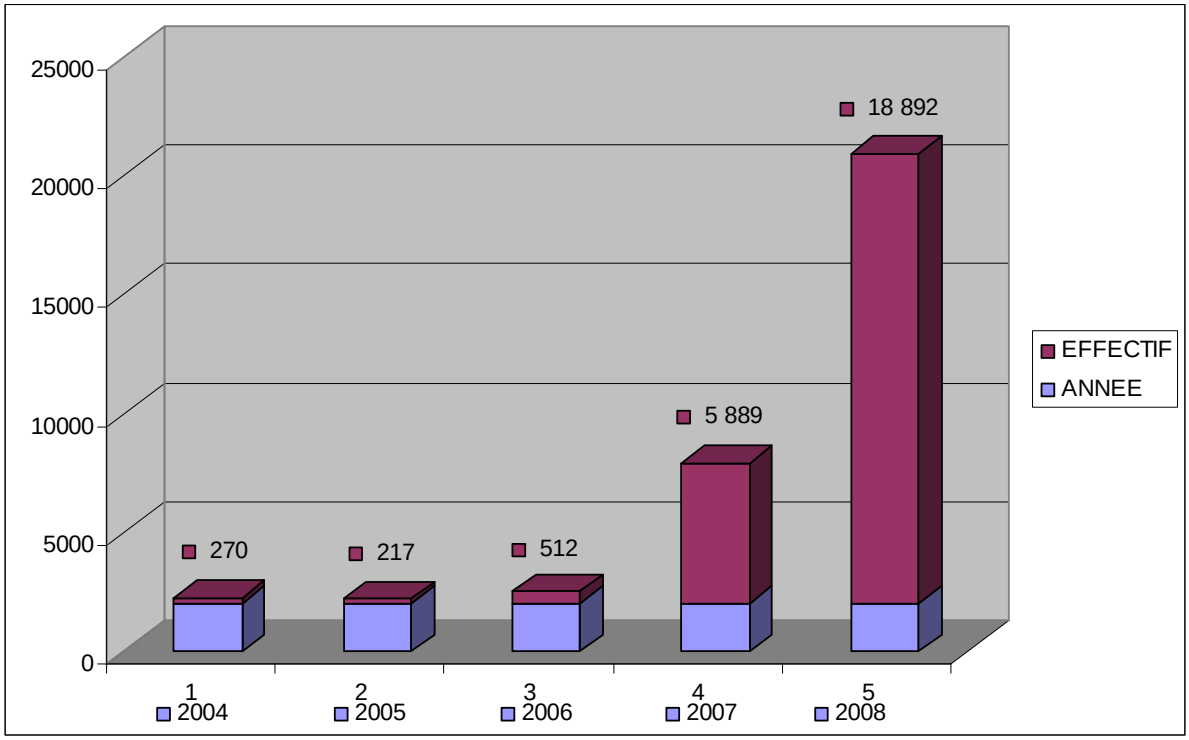

2.2. Prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA

Même si les actions de FVS/AMADE Burundi ciblent plus particulièrement les enfants ; face au VIH/SIDA ; il est difficile de ne pas étendre l'assistance à leurs parents infectés. Ainsi, des activités de prise en charge médicale et psychosociale des PVVIH ont été surtout développées au niveau de l'antenne de Bururi et Makamba dont les intervenants dans le domaine étaient peu nombreux. Pour Bujumbura et Gitega, un système de référence vers les autres structures hospitalières et associatives est organisé.

2.2. a. Prise en charge médicale

Il s'agit du traitement des infections opportunistes, du traitement aux ARV dans le site de l'antenne Bururi, du suivi biologique des patients par des examens de laboratoire. Ainsi, **974** personnes vivant avec le VIH/SIDA bénéficient d'une prise en charge médicale parmi lesquelles **326** ont bénéficié d'un traitement aux ARV dans le site de FVS/AMADE de Bururi. Parmi les PVVIH pris en charge, **83** sont des enfants infectés et **77** parmi eux bénéficient d'un traitement aux ARV.

2.2.b. Prise en charge psychosociale

Visites et soins à domicile

Les PVVIH bénéficient d'au moins une visite mensuelle et des soins à domicile de la part des intervenants dans les soins à domicile formés et encadrés par FVS/AMADE à cet effet.
375 prestataires des soins à domicile ont été formés et des kits pour soins à domicile ont été mis à leur disposition.

Soutien nutritionnel

Il s'agit de l'approvisionnement des repas pour les PVVIH hospitalisés de l'hôpital Prince régent Charles et du centre hospitalo-universitaire de Kamenge. Il s'agit aussi de la bouillie thérapeutique donnée aux enfants sous ARV.
Ainsi **421** PVVIH hospitalisés ont été approvisionnés en repas chauds 2 fois par jour au CHUK et HPRC et **37** enfants sous ARV ont bénéficié de la bouillie thérapeutique comme supplément nutritionnel.

Organisation des groupes de paroles pour les personnes sous ARV

Des groupes de paroles pour des adolescents séropositifs ont été organisés pour que ceux-ci échangent et se soutiennent mutuellement. Ils ont échangé sur la prise des ARV, l'observance des traitements et ont également bénéficié des conseils d'éducation nutritionnelle et thérapeutique.

2.3. Prévention du VIH/SIDA

Les activités principales concernent la sensibilisation pour la prévention du VIH dans la communauté en ciblant particulièrement les jeunes ainsi que la sensibilisation des femmes enceintes dans les centres de consultation prénatales pour les inviter au dépistage du VIH et l'adhésion au protocole PTME pour celles qui sont séropositives. D'autres services d'accompagnement sont prévus pour les femmes qui décident de suivre le protocole. Il y a également le dépistage du VIH dans les CDV de l'association des antennes Bururi et Makamba.
Des séances de sensibilisations sont organisées par le personnel et les pairs éducateurs agissant dans la communauté. Les jeunes et les femmes enceintes sont les catégories particulièrement touchées. Des clubs stop SIDA ont été créés parmi les jeunes non scolarisés.
Ainsi, **2879** ont bénéficié du dépistage volontaire du VIH, **7021** femmes en consultations prénatales ont été sensibilisées sur la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. **12** femmes

séropositives enceintes ont été accompagnées dans le processus de la PTME et **6** parmi elles ont déjà accouché en milieu hospitalier et elles ont suivi le protocole.

Le responsable du laboratoire de Bururi donne des explications à la délégation de Monaco en présence de la Représentante légale de FVS/AMADE Burundi.

Les forces et opportunités

- La distribution des carnets de santé et la signature des conventions de partenariat avec plusieurs centres de santé et hôpitaux a permis à tous les enfants bénéficiaires d'avoir des soins médicaux de proximité et de références vers les structures plus compétentes en cas de besoin.
- Pour la prise en charge médicale des OEV Il y a eu des opportunités d'avoir des bienfaiteurs qui ont pris en charge totalement les soins médicaux, les frais de voyage et de séjour à l'étrangers pour 4 enfants dont 3 souffrant d'une cardiopathie et l'autre avait de naissance une imperforation anale haute. Il s'agit de la principauté de Monaco pour 2 enfants souffrant de maladies cardiaques et de la chanteuse burundaise Khadja Nin pour d'autres enfants qui ont été soignés en Belgique.

Les faiblesses et obstacles

- Il y a des enfants souffrant de tumeurs au niveau du visage nécessitant des soins médicaux à l'étranger mais aucune solution n'est encore disponible.
- Beaucoup d'enfants souffrent des maladies des yeux.
- Les cas d'ostéomyélite deviennent de plus en plus nombreux.
- Le manque de soutien nutritionnel pour les enfants des familles pauvres infectés par le VIH affaibli leur état de santé malgré la disponibilité du traitement aux ARV.
- L'insuffisance des centres de dépistage dans les communes rurales et les fréquentes ruptures de réactifs constituent des obstacles majeurs à nos efforts de prévention du VIH.

OBJECTIF 3 :

Renforcer les capacités économiques des familles tutrices d'orphelins et des orphelins chefs de ménage.

D'après l'analyse faite par FVS/AMADE Burundi au mois de mars pendant l'élaboration de son plan stratégique et les nombreuses informations recueillies dans le pays, la majorité des problèmes que connaissent les orphelins et autres enfants vulnérables trouvent leur origine dans la pauvreté qui en accentue également les conséquences.
Pour la réalisation de cet objectif de renforcement des capacités économiques des familles prenant en charge des orphelins, la FVS/AMADE Burundi organise la formation en métiers des orphelins chefs de ménages en vue de leur donner l'opportunité d'exercer une activité économique qui leur procure un revenu.
IL y a également le soutien aux familles tutrices d'orphelins réunies en groupements de prise en charge des OEV ou agissant individuellement pour la réalisation d'activités génératrices de revenus. Le soutien apporté est la formation en gestion des AGRs, l'octroi d'intrants d'agriculture ou d'élevage ou alors la facilitation pour accéder à un micro crédit par le dépôt d'un fond de garantie dans une institution de micro finance.

3.1. Formation professionnelle des jeunes orphelins chefs de ménage

Il s'agit d'une formation accélérée de courte durée pour une période de 6 mois en général. Vu qu'on forme des jeunes ayant déjà des responsabilités familiales, ils ont un besoin urgent d'avoir un revenu pour satisfaire les besoins de leurs familles. Cependant, le choix des métiers à apprendre revient aux candidats eux-mêmes.
Ainsi, **257** jeunes orphelins chefs de ménage ont été inscrits dans des centres de formation professionnelle parmi les quels **103** ont déjà terminé la formation et ils ont déjà reçu des kits de production et exercent déjà une activité économique en exerçant différents métiers. Il s'agit de 36 en mécanique automobile, **16** en soudure, **14** en art culinaire et **37** dans la couture.
Ces jeunes formés bénéficient ensuite d'un encadrement de 2 mois pour la recherche d'emploi ou faciliter leur réinsertion professionnelle.
La photo illustre le jour de la remise des certificats à Bujumbura.

De gauche à droite Mme Josépha membre du Conseil d'administration de FVS, une lauréate, le DG de la solidarité, le RL de la FVS/AMADE et le Dir. Technique du CFPP

Kit pour soudeurs

kit pour mécaniciens

Kit pour couture

Réinsertion professionnelle des jeunes formés en métiers / ***MINANI Judith bénéficiaire de la formation en couture dans son atelier***

EVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES FORMES EN METIERS

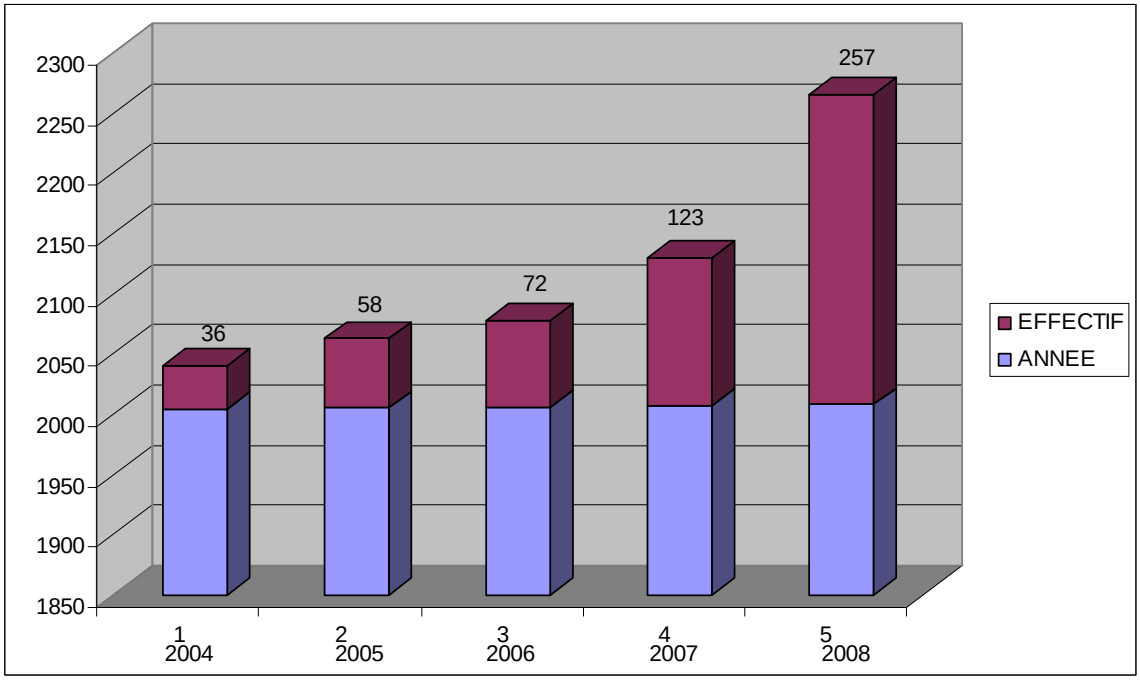

3.2. Soutien aux groupements de prise en charge des OEV pour la réalisation des AGR

Ces groupements sont principalement formés de tuteurs d'orphelins qui s'organisent pour réaliser des AGR en groupe tandis que d'autres préfèrent réaliser des AGR individuels.
Ainsi, **35** groupements prenant en charge **1812** OEV au total et comptant environ **700** membres ont bénéficié d'intrants d'agriculture et d'élevage. Il s'agit des semences, du petit bétail, du matériel aratoire, des produits vétérinaires et phytosanitaires.
Dans le but d'améliorer le rendement, des agronomes et vétérinaires ont été engagés à temps partiel pour le suivi des groupements bénéficiaires d'intrants d'agriculture et d'élevage. **85** tuteurs prenant en charge **337** orphelins ont bénéficié de micro crédits pour réaliser des activités génératrices de revenus individuelles. Il s'agit surtout du petit commerce de produits alimentaires.

Octroi d'intrants agricoles et d'élevage et suivi des groupements

Remise des chèvres aux membres du groupement « TWIJUKIRE IBIKORWA » du quartier Kajiji à Kanyosha en mairie de Bujumbura.

Les forces et opportunités

- Le nombre de jeunes formés en métier a sensiblement augmenté cette année comparativement à l'année dernière (**257** au lieu de **123** en 2007)
- La création des caisses de solidarité « nawe n'uze » et le système de groupements favorise le développement des AGR, initie les membres au système d'épargne et crédit et les prépare à être éligibles pour le micro crédit.

- Un travail de prospection a été mené par un expert envoyé par la principauté de Monaco en vue de la création d'un programme de micro finance qui viendrait renforcer les activités d'autonomisation des bénéficiaires de FVS-AMADE Burundi.

Les faiblesses et obstacles

- Le fait que plusieurs jeunes terminent en même temps la formation ne facilite pas l'obtention de l'emploi. Il a fallu imaginer d'autres mécanismes pour qu'ils puissent s'auto employer mais la plupart n'ont pas la maturité suffisante pour gérer leur petite entreprise. Il y aura donc nécessité de suivi sur une période assez longue.

- Certains métiers comme l'art culinaire exige aux jeunes de quitter leurs familles pour aller travailler en ville ; ainsi l'objectif de continuer à prendre en charge l'éducation des autres membres de la fratrie n'est toujours pas réalisé**.**
- Certains jeunes orphelins sont difficilement éligibles pour une formation professionnelle car ils ne savent ni lire ni écrire.

- Le suivi des bénéficiaires d'AGR individuels à Bujumbura a été difficile car les institutions de micro finance n'assurent pas le suivi alors que la FVS/AMADE Burundi n'avait pas suffisamment de moyens pour payer un l'employé chargé de ce volet à temps plein.

OBJECTIF 4 :

Protéger et défendre les enfants lésés dans leurs droits

Dans le but de réaliser cet objectif, la FVS/AMADE BURUNDI réalise des activités de nature à permettre aux OEV d'accéder aux mêmes droits que les autres enfants au Burundi, des activités permettant à l'enfant d'être moins vulnérable à la spoliation ainsi que des activités de défense quand les droits des enfants sont lésés. Dans le but de créer un environnement plus protecteur des droits des enfants, des séances de diffusion de la loi et bonnes pratiques traditionnelles qui protègent les enfants sont régulièrement organisées.
Toutes ses activités sont réalisées en collaboration avec les comités de protection des droits des enfants mis en place par FVS sur toutes les collines et quartiers des 4 provinces d'intervention.
Pour les actions de défense des droits des enfants, la voie amiable est privilégiée dans la mesure du possible dans le but de préserver les bonnes relations car le plus souvent, car malheureusement, les spoliateurs se retrouvent souvent dans la famille proche de l'enfant. Cependant, le recours aux tribunaux reste la seule voie de solution en cas d'échec du règlement à l'amiable. Selon le degré de complexité, les dossiers sont plaidés en justice soit par les CPE, soit par les assistants juridiques de l'association, soit par les Avocats extérieurs engagés par l'association à cet effet.

4.1. Action de protection des droits des enfants

16720 enfants non déclarés à la naissance ont été enregistrés et ils ont eu des extraits d'actes de naissances leur permettant d'accéder aux droits dont bénéficient les autres enfants au Burundi.
Des conseils de famille ont été constitués pour **385** orphelins parmi ceux dont la situation était plus préoccupante que les autres et des tuteurs ont été officiellement désignés.

4.2. Actions de défense des droits des enfants

319 enfants ont obtenu la reconnaissance de paternité grâce à l'intervention de FVS/AMADE Burundi.
1372 OEV ont vu leurs litiges réglés grâce à l'intervention des CPE, des assistants juridiques et des Avocats engagés par FVS/AMADE Burundi. **1260** cas de litiges impliquant des OEV sont en cours de traitement.
Des comités de protection de l'enfant (CPE) comprenant **3080** membres ont été crées et oeuvrent quotidiennement pour la protection et la défense des droits des enfants dans les provinces de Bujumbura mairie, Gitega, Bururi et Makamba.
916 membres des CPE ont bénéficié d'une formation sur les notions du droit de l'enfant pour être à la hauteur de leur mission.
Des actions de plaidoyer pour améliorer l'accès à l'éducation des OEV et en faveur de l'inscription des enfants non déclarés à la naissance ont été réalisées et les résultats sont positifs.

La photo suivante montre une séance de mise en place d'un Conseil de famille en province de Gitega.

De gauche à droite ; quatre membres de la famille, un membre CPE, l'Assistant juridique de l'Antenne et deux OEV (Sindayihebura Eric et Ndayongeje Nestor) lors de la mise en place d'un conseil de famille pour ces derniers dans la zone et colline Mungwa, en commune Gitega.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS BENEFICIAIRES D'ACTIONS DANS LA PROTECTION ET LA DEFENSE DE LEURS DROITS

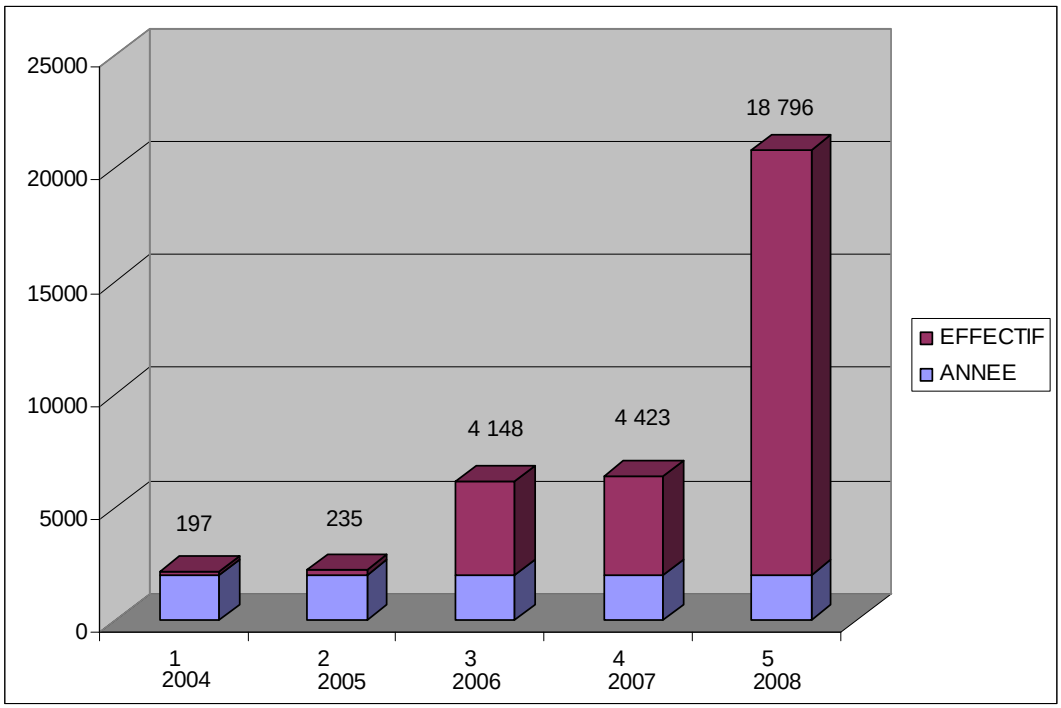

La photo suivante illustre la réception des vélos par les relais communautaires pour un meilleur suivi des enfants bénéficiaires. Les vélos sont utilisés par les relais communautaires notamment pour les visites aux OEV et pour leur transport vers les tribunaux en cas de litiges qui n'ont pas été réglés à l'amiable.

Les forces et opportunités

- La présence d'un réseau de comités de protection des droits des enfants (CPE) sur toutes les collines et quartiers des provinces d'intervention est une grande force pour l'association. Il y en a au moins 5 par colline ou cellule. Les cas de violation des droits des enfants sont rapidement détectés et traités de manière précoce. Des actions préventives sont également organisées.
- **86%** des cas de litiges ont été réglés à l'amiable. Ce qui préserve les bonnes relations et économise les moyens.
- Des autorités du pays parmi lesquels SE Monsieur Le président de la République et Madame le Gouverneur de la province de Bururi ont accordé un délai de grâce de quelques mois pour permettre l'inscription tardive des naissances sans frais pendant cette année 2008. Ceci nous a permis d'augmenter sensiblement le nombre d'enfants enregistrés.
- Un réseau de plaidoyer pour les enfants dénommé « Ni abacu » a créé au mois de mars 2008 et permet à la FVS/AMADE Burundi de s'associer aux autres pour porter plus loin sa voix en faveur des enfants. Notons que notre association a bénéficié de la confiance des autres intervenants pour assurer la présidence du réseau.
- Les CPE sont tellement motivés pour leur travail à tel point que certains d'entre eux ont même pris l'initiative de construire leurs propres bureaux. C'est les cas à Kanyoska, à Ryansoro dans la province de Gitega, à Rutovu dans la province de Bururi, et ailleurs.

Les faiblesses et obstacles

- Dans certaines provinces comme celle de Bururi ; les CPE n'ont pas eu assez d'opportunités de formation.
- La lenteur des tribunaux fait que certains dossiers restent pendants sur plusieurs exercices.
- Le barreau vient de revoir à la hausse les honoraires des avocats et il y a des risques de réduction des dossiers à leur confier alors que les besoins sont toujours nombreux.
- Soulignons que la mise en place des conseils de familles se heurte parfois à une mauvaise collaboration des membres de la famille impliqués dans la spoliation des orphelins.

OBJECTIF 5 :

Plaidoyer en faveur des enfants

Résultats obtenus

Dans le but de contribuer à créer un environnement plus protecteur pour les enfants, la FVS/AMADE mobilise les décideurs et d'autres intervenant en matière des droits de l'enfant tout en attirant leur attention sur les droits des enfants qui souffrent le plus.

Ainsi, une table ronde de plaidoyer pour rendre l'enseignement primaire réellement gratuit a été réalisée à Bujumbura.

En effet, le problème auquel les OEV font face est la contribution aux frais de fonctionnement de l'école qu'on leur demande même si les frais scolaires ont été supprimés.
Les autorités du Ministère de l'éducation se sont appropriées de la question et ils ont promis de prendre des mesures pour supprimer cet obstacle à l'éducation pour les OEV.

Deux tables rondes ont été organisées à Gitega et à Bururi pour sensibiliser les parents et l'administration sur l'importance de faire enregistrer les enfants dans les registres de naissance et ces derniers ont été octroyés à la Province de Bururi par la FVS/AMADE Burundi dans le but d'apporter son soutien à cette action.
Les tables rondes ont porté également sur la lutte contre la maltraitance des orphelins en familles d'accueil et la protection des droits des enfants naturels.

OBJECTIF 6 :

Coordonner l'ensemble des activités, assurer le suivi et l'évaluation et renforcer le partenariat avec les autres acteurs

Photo avec évaluateur nzokira

Plusieurs partenaires étaient venus s'associer à FVS/AMADE Burundi lors de la fête de Noël.
De droite à gauche :La Représentante légale FVS/AMADE Burundi, Monseigneur Evariste Ngoyagoye archevêque de Bujumbura, Mme Janine Scott Shines Représentante Residente de CRS Burundi, Mr Jean Paul Ciza président du conseil d'administration de FVS/AMADE et Mr Joseph Mujiji de la Ligue Iteka

VII. LECONS APPRISES

Un bon suivi programmatique et budgétaire a permis de réaliser les activités programmées dans les délais , de faire les ajustements nécessaires et même de demander des amendements aux bailleurs pour que les ressources soient affectées aux activités prioritaires en fonction des besoins des bénéficiaires.
Le suivi de proximité à travers les assistants sociaux communaux mis en place dans les provinces de Gitega et Bujumbura a fortement augmenté les performances de l'association. Le même système devrait être appliqué dans toutes les antennes.

Les audits financiers et organisationnels ont beaucoup amélioré le système de travail de l'association.
Le système d'implication de la communauté contribue à la pérennisation du soutien des OEV par leurs communautés de base.

VIII. PERSPECTIVES POUR 2009

1. Poursuite des activités de prise en charge communautaires des orphelins et autres enfants vulnérables avec une augmentation des bénéficiaires.
2. Mise en place d'un programme de Micro finance dans le but d'une autonomisation progressive des bénéficiaires.
3. Création d'un site de traitement aux ARV au niveau des antennes de Bujumbura et Makamba.
4. Réactiver le site Web de l'association et l'alimenter régulièrement.

VIII. CONCLUSION

L'année 2008 a été caractérisée par d'intenses activités et par la restructuration du système financier et organisationnel. Ceci constitue les bases nécessaires pour améliorer les performances de l'association dans l'avenir. Soulignons que tous les résultats attendus ont été atteints à l'exception du volet renforcement économique des familles tutrices d'orphelins où l'association n'a pas eu assez de ressources. Cependant, les résultats ont largement dépassé les prévisions au niveau du volet protection et défense des droits des enfants grâce au dynamisme des assistants juridiques et des Comités de protection des droits des enfants.
La visibilité de l'association s'est aussi améliorée grâce à la collaboration avec les médias en général et l'émission hebdomadaire ***« umwana si uw'umwe »*** diffusée à la radio Isanganiro et au bulletin trimestriel de l'association en particulier.